

LES RENDEZ-VOUS de l'AdCF en région

MERCREDI
19 SEPTEMBRE

2018



ECONOMIE CIRCULAIRE

Conférence Interco'Outre-mer

Charleville-Mézières





INTRODUCTION

= Economie du déchet ? Économie du recyclage ?

= Système de production et de consommation visant à optimiser l'utilisation de matières, d'eau et d'énergie

Cycle de vie

conception

réparation

réemploi

écologie
industrielle

consommation

réutilisation

durée d'usage

**Économie de la
fonctionnalité**

Recyclage et valorisation



FEUILLE DE ROUTE NATIONALE

50 propositions de la FREC pour :

- Réconcilier développement économique et environnement
- Réduire la consommation de ressources (matières premières, énergie, eau...)
- Tendre vers 100 % de plastiques recyclés en 2025
- Etc.

Méthode :

- Ateliers de travail + consultation web du grand public (octobre 17 – mars 18)
- GT postérieurs



FEUILLE DE ROUTE NATIONALE

Résultats :

- Des avancées
- Des incertitudes sur la mise en œuvre et des déséquilibres entreprises / collectivités
- Très orientée déchets : 23/50 mesures
- Peu de priorisation

Calendrier :

- PLF 2018
- Projet de loi FREC au 1^{er} semestre 2019

FEUILLE DE ROUTE NATIONALE

Le volet le plus « avancé » : fiscalité déchets

21 Adapter la fiscalité pour rendre la valorisation des déchets moins chère que leur élimination

- Hausse de la trajectoire de TGAP à partir de 2012
 - 48€/T à 65€/T entre 2021 et 2025 pour le stockage et 25€/T pour l'incinération
 - Suppression des réfections (sauf pour les installations présentant un haut niveau de valorisation énergétique)

Pourquoi cette proposition ?

- Signal prix et hiérarchisation du traitement

FEUILLE DE ROUTE NATIONALE

21 Adapter la fiscalité pour rendre la valorisation des déchets moins chère que leur élimination

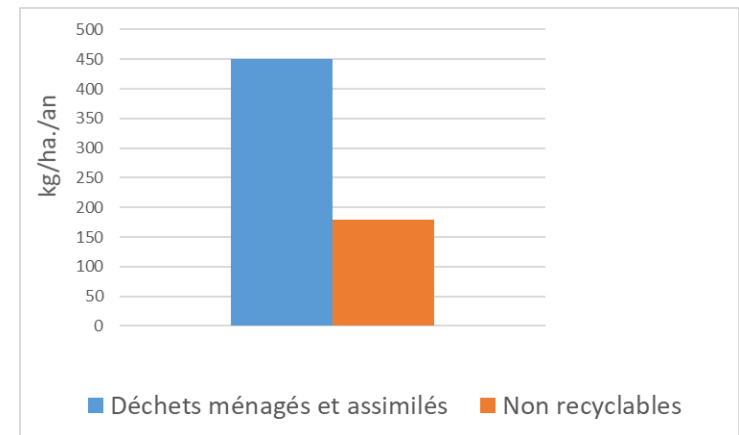
Coût pour les CL :

de 500M € en 2016 à un niveau compris entre 900 millions et 1,4 milliard d'euros en 2025.

Surcoût minimum : + 400M€

Quelle efficacité sur la réduction du stockage?

Probablement limitée car une partie du gisement non recyclable



FEUILLE DE ROUTE NATIONALE

21 Adapter la fiscalité pour rendre la valorisation des déchets moins chère que leur élimination

- Une TVA à 5,5% sur une partie des services contribuant à l'économie circulaire (prestations de prévention, de collecte sélective, de tri, de recyclage) et les biens consommables issus du recyclage (acquisition de solutions techniques de compostage de proximité...)

« Moindre dépense » pour les collectivités : estimée à 100 M€ (chiffres MTES)

- Réduction de frais de gestion pour 3 ans lors du passage en TEOM incitative (de 8% à 3%)

« Moindre dépense » pour les collectivités : estimée à 60 M€ (chiffres MTES)

FEUILLE DE ROUTE NATIONALE

19 Simplifier le geste de tri pour le citoyen

- Harmonisation des règles de tri dans le cadre de l'extension des consignes de tri à tous les emballages plastiques
- Harmonisation des couleurs des contenants / couvercles (2022)

20 Rendre obligatoire le Triman sur les emballages et supprimer le point vert



FEUILLE DE ROUTE NATIONALE

17 Consigne pour les bouteilles en plastique et canettes

- Expérimentation dans les territoires ultra-marins
- Collectivités volontaires en métropole

Objectif : capter les flux hors-foyers

Remarque : consigne => recyclage et non ré-emploi

22 Faciliter le tri à la source des biodéchets et assurer des débouchés

- ### 23
- Possibilité de déployer la collecte en 2 étapes : assimilés puis ménages

Rappel : moyen de collecte des biodéchets à partir de 2025

FEUILLE DE ROUTE NATIONALE

28 Refonder le pacte de confiance des filières REP

- Sanctions financières en cas de non atteinte des objectifs réglementaires de manière à ce qu'elles soient efficaces et incitatives
- etc

Extension et création de nouvelles filières REP

- 29 ▪ Déchets diffus spécifiques des ménages étendue aux assimilés (artisans)
- Véhicules hors d'usages y compris motos, etc.
- Jouets
- Sport et loisirs
- Bricolages et jardin
- Cigarettes ?



FEUILLE DE ROUTE NATIONALE

43 Pérenniser l'action territoriale autour de l'économie circulaire

- Confier aux régions un rôle de soutien à l'animation dans les territoires des démarches d'économie circulaire
 - Etc.
- ⇒ Budget ?

44 Commande publique durable

- Consolider les réseaux régionaux d'acheteurs
- Proposer une offre EC via l'UGAP (achat de services relevant de l'économie de la fonctionnalité, etc.)
- Mettre à disposition des acheteurs des outils sur le coût du cycle de vie
- Etc.

FEUILLE DE ROUTE NATIONALE

39 Garantir le respect des règles existantes

- Faire appliquer le droit
 - obligation de reprise des déchets issus des bâtiments pour les distributeurs de matériaux ;
 - application du décret Tri 5 Flux
 - application de l'obligation de collecte séparée et de traitement des biodéchets pour les structures qui produisent plus de 10 tonnes par an de biodéchets
 - ...
- Assouplir les contraintes pour les autorités chargées de la police déchets pour faciliter la lutte contre dépôts sauvages

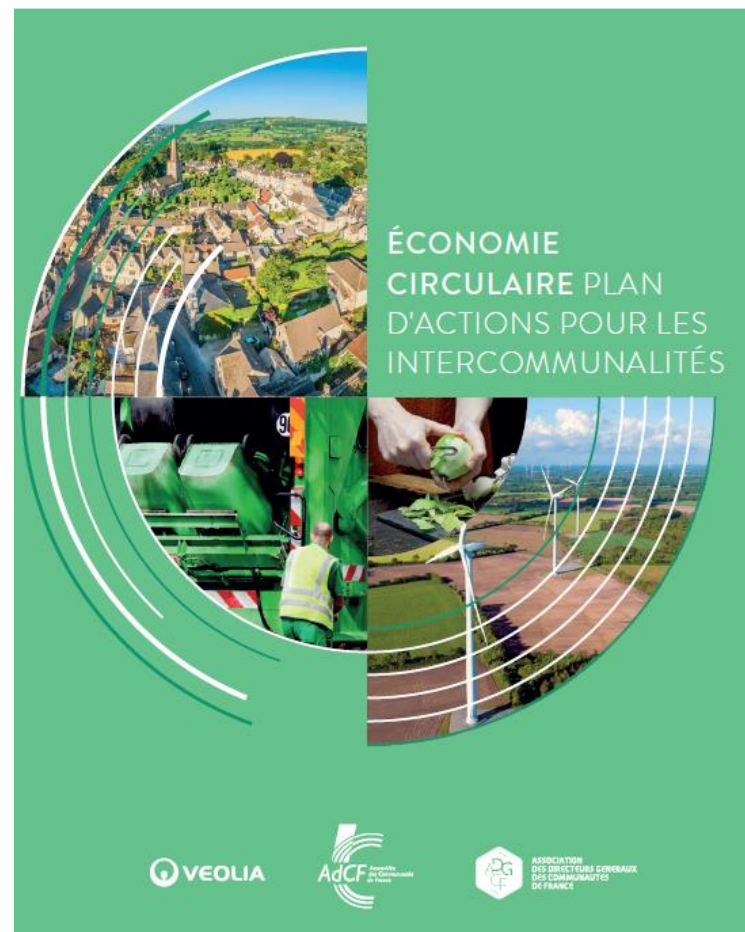
GUIDE EC : PLAN D' ACTIONS POUR LES INTERCOMMUNALITES



Objectifs :

- Accompagner les élus et les équipes dans une démarche d'EC d'ensemble

1. Par où commencer ?
2. Activer plusieurs leviers, retours d'expérience
3. Vers des modèles économiques pérennes





Retrouvez toutes les analyses et les positions de l'AdCF sur www.adcf.org

